

Conseil du jeudi 28 juin 2018 à 16 heures  
 Salle des fêtes de Châteauneuf-sur-Charente

Les délibérations qui feront l'objet d'un vote groupé, sont précédées d'un astérisque\*  
 Toutefois, toute délibération pourra être remise individuellement aux voix  
 sur demande d'un conseiller communautaire

THEMATIQUE	Vote simultané « * »	OBJET	NOM DE L'ELU RAPPORTEUR
<b>Désignation du secrétaire de séance</b>			
<b>Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 26 avril 2018</b>			
<b>Administration générale – finances</b>		<b>I-1</b> a) Motions contre la fermeture de la Trésorerie b) Motion contre la fermeture de la gare de Jarnac	LE PRESIDENT
	*	<b>I-2</b> Harmonisation des compétences facultatives	LE PRESIDENT
		<b>I-3</b> Adoption des statuts de Grand Cognac	LE PRESIDENT
		<b>I-4</b> Définition de l'intérêt communautaire	LE PRESIDENT
		<b>I-5</b> Règlement de voirie	LE PRESIDENT
		<b>I-6</b> Approbation des comptes de gestion 2017 – budget principal, budgets annexes de Grand Cognac et budget du SIAH de la Guirlande	LE PRESIDENT
		<b>I-7</b> Election du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2017	LE PRESIDENT
		<b>I-8</b> Vote des comptes administratifs 2017 – budget principal et budgets annexes de Grand Cognac – budget du SIAH de la Guirlande	LE PRESIDENT

<b>Administration générale – finances (suite)</b>		<b>I-9</b>	Affectations des résultats 2017 – budgets annexes – budget du SIAH de la Guirlande	LE PRESIDENT
		<b>I-10</b>	Révision des attributions de compensation suite au transfert des procédures d’urbanisme communales – communes d’Ars, Châteaubernard, Gensac-la-Pallue, Sigogne, Saint-Brice et Saint-Simeux	LE PRESIDENT
		<b>I-11</b>	CLECT - présentation du rapport d’évaluation suite au transfert de la compétence GEMAPI	LE PRESIDENT
		<b>I-12</b>	CLECT - présentation du rapport d’évaluation suite au transfert de la Zone d’activité des Pellières à St Simeux	LE PRESIDENT
	*	<b>I-13</b>	CLECT - présentation du rapport d’évaluation suite au transfert de la piscine de Cognac	LE PRESIDENT
		<b>I-14</b>	CLECT - présentation du rapport d’évaluation suite au transfert de la piscine de Châteauneuf-sur-Charente	LE PRESIDENT
		<b>I-15</b>	CLECT - présentation du rapport d’évaluation suite au transfert des ouvrages liés à la gestion des eaux pluviales	LE PRESIDENT
		<b>I-16</b>	CLECT - présentation du rapport d’évaluation suite au transfert de la compétence réseaux de communication électronique	LE PRESIDENT
		<b>I-17</b>	Attribution d’un fonds de soutien	LE PRESIDENT
		<b>I-18</b>	Etalement de charges – nomenclature M14	LE PRESIDENT
		<b>I-19</b>	Seuil et durée d’amortissement par catégorie de biens nomenclature M43 (budget transport)	LE PRESIDENT
		<b>I-20</b>	Fonds de concours à la commune de Segonzac – prolongation de délai	LE PRESIDENT

<b>Administration générale – finances (suite)</b>		<b>I-21</b>	Vote du budget supplémentaire 2018 – budget principal et budgets annexes de Grand Cognac	LE PRESIDENT
		<b>I-22</b>	Modification d'autorisations de programme au budget principal	LE PRESIDENT
		<b>I-23</b>	Modification des statuts du syndicat de la fourrière animale	LE PRESIDENT
		<b>I-24</b>	Annulation de pénalités dans le cadre de l'opération de construction des vestiaires du stade de football Claude Boué à Châteaubernard (lot n°11 – VMC chauffage plomberie sanitaire)	G. FAURIE
	*	<b>I-25</b>	Minoration de pénalités dans le cadre de l'opération de construction des vestiaires du stade de football Claude Boué à Châteaubernard (Lot n°6 bardage)	G. FAURIE
		<b>I-26</b>	Aménagement urbain des Vauzelles – avenant transactionnel	G. FAURIE
		<b>I-27</b>	Création d'une entente intercommunautaire nommée « Val de Charente-Océan » entre les Communautés d'agglomération de Grand Angoulême, de Grand Cognac, de Saintes et de Royan Atlantique	LE PRESIDENT
		<b>I-28</b>	Projet « Action cœur de ville » - participation de la ville de Cognac	LE PRESIDENT
<b>Ressources humaines</b>		<b>II-1</b>	Ouverture de postes permanents	F. RAUD
	*	<b>II-2</b>	Ouverture de postes non-permanents	F. RAUD
		<b>II-3</b>	Tableau des effectifs des emplois permanents et non-permanents	F. RAUD
		<b>II-4</b>	Régime indemnitaire	F. RAUD
	*	<b>II-5</b>	Participation des employeurs aux garanties de protection sociale complémentaire	F. RAUD

<b>Ressources humaines (suite)</b>		<b>II-6</b>	Gratifications versées aux étudiants stagiaires	F. RAUD
		<b>II-7</b>	Règlement intérieur du personnel	F. RAUD
		<b>II-8</b>	GCO – attribution de subvention	F. RAUD
<b>Economie – tourisme – fleuve</b>	*	<b>III-1</b>	ZAE Souillac à Jarnac – vente de terrains à la société Guy DUFRENE et FILS	V. MARENDAT
		<b>III-2</b>	ZAE Souillac à Jarnac – vente de terrains à la commune de Jarnac dans le cadre de la maison de santé	V. MARENDAT
		<b>III-3</b>	ZAE le Malestier à Segonzac – vente d’un terrain à la SCI SOMA/HOLAY	V. MARENDAT
		<b>III-4</b>	Acquisition par Grand Cognac de parcelles appartenant à la SNC LIDL	V. MARENDAT
	*	<b>III-5</b>	Attributions de subventions aux associations dans le cadre du développement économique	V. MARENDAT
		<b>III-6</b>	Spirits Valley - adhésion 2018	V. MARENDAT
		<b>III-7</b>	Agence de Développement et d’Innovation Nouvelle Aquitaine - Adhésion 2018	V. MARENDAT
		<b>III-8</b>	Nos Quartiers ont des talents - adhésion 2018	V. MARENDAT
	*	<b>III-9</b>	SAEML Territoires Charente « ZAC Mas de la Cour/Bellevue » à Châteaubernard - validation du compte rendu annuel à la collectivité 2017	V. MARENDAT
		<b>III-10</b>	Rachat des actions du groupe Duval dans la SAS Immobilière Charente par la SAEML Territoires Charentes	V. MARENDAT
		<b>III-11</b>	Modification tarifaire de la participation des communes au chantier d’insertion « la Clé de Voûte »	V. MARENDAT

<b>Economie – tourisme – fleuve (suite)</b>	*	<b>III-12</b>	Office de pôle - demande de classement en catégorie II	C. NADEAU
		<b>III-13</b>	Office de pôle – attribution d’une subvention	C. NADEAU
		<b>III-14</b>	Association Saint-Simon village gabarier - attribution d’une subvention	C. NADEAU
		<b>III-15</b>	Borne camping-car de la Levade - mise en gratuité	C. NADEAU
		<b>III-16</b>	Taxe de séjour - tarifs 2019	C. NADEAU
		<b>III-17</b>	Aménagement de la coulée verte/Flowvélo® - avenant n°1 à la convention d’adhésion entre Grand Cognac, l’Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine et le département de la Charente	P. BERTON
<b>Territoire – Urbanisme - Habitat</b>	*	<b>IV-1</b>	Débat sur le Projet d’Aménagement et de Développement Durables du PLU de la commune de Nercillac	A. RIFFAUD
		<b>IV-2</b>	Approbation de la révision générale du PLU de la commune de Salles d’Angles	A. RIFFAUD
		<b>IV-3</b>	Bilan de la concertation et arrêt du projet d’élaboration du PLU de la commune de Chassors	A. RIFFAUD
		<b>IV-4</b>	Application de la modernisation du contenu des PLU à la commune de Sigogne	A. RIFFAUD
	*	<b>IV-5</b>	Attribution de subvention à la SA Le Foyer – acquisition – amélioration de 9 logements locatifs sociaux	J. ROYER
		<b>IV-6</b>	Contribution au GIP Charente Solidarités	J. ROYER
		<b>IV-7</b>	Désignation du représentant de Grand Cognac au pôle départemental de lutte contre l’habitat indigne	J. ROYER
		<b>IV-8</b>	Désignation du représentant de Grand Cognac au comité responsable du plan départemental d’action pour le logement et l’hébergement des personnes défavorisées	J. ROYER

<b>Mobilité – voirie</b>		<b>V-1</b>	Avenant n°1 au contrat d'obligations de service public pour la gestion et l'exploitation du service de transports de Grand Cognac	PY. BRIAND
	*	<b>V-2</b>	Transports scolaires – subventions de fonctionnement aux autorités organisatrices secondaires (AO2) pour l'année scolaire 2017-2018	PY. BRIAND
		<b>V-3</b>	Abrogation du règlement d'intervention communautaire d'aide au transport des élèves des écoles primaires du territoire de Grand Cognac	PY. BRIAND
<b>Sport éducation jeunesse</b>		<b>VI-1</b>	Subventions aux coopératives scolaires – annule et remplace la D2018/162	AF. MARTAUD
		<b>VI-2</b>	Tarification des services périscolaires des écoles de compétence communautaire pour la rentrée scolaire de septembre 2018	AF. MARTAUD
		<b>VI-3</b>	Associations sportives – attributions de subventions	G. FAURIE
		<b>VI-4</b>	Travaux d'accessibilité des écoles – approbation du choix des entreprises	AF. MARTAUD
<b>Grand cycle de l'eau</b>		<b>VII-1</b>	Système d'assainissement de l'EPHAD Raby-Barboteau à Segonzac – désaffectation des biens mis à disposition	M. VILLEGER
		<b>VII-2</b>	Demande de dérogation aux limites de qualité des eaux distribuées pour les pesticides	M. VILLEGER
		<b>VII-3</b>	Contributions financières à l'assainissement collectif	M. VILLEGER
	*	<b>VII-4</b>	Tarif vente d'eau à la commune de Boutiers-Saint-Trojan	M. VILLEGER
		<b>VII-5</b>	Liquidation du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement de la Région de Salles d'Angles	M. VILLEGER
		<b>VII-6</b>	Convention de fourniture d'eau potable à la commune de St Palais du Né par Grand Cognac	M. VILLEGER

<b>Grand cycle de l'eau (suite)</b>		<b>VII-7</b>	Contrat de délégation de service public d'eau potable de l'ancien SIEAAC – avenant n°1	M. VILLEGER
		<b>VII-8</b>	Avenant au contrat de délégation de service public eau potable de l'ex-SIAEPA de la région de Salles d'Angles	M. VILLEGER
		<b>VII-9</b>	Programme d'animation « mon territoire au fil de l'eau »	M. VILLEGER
	*	<b>VII-10</b>	Approbation des statuts du syndicat du Bassin du Né	D. PETIT
		<b>VII-11</b>	Désignation des représentants du syndicat du Bassin du Né	D. PETIT
		<b>VII-12</b>	Projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) de la Charente	M. VILLEGER
<b>Développement durable et participation citoyenne</b>	*	<b>VIII-1</b>	Association « Les Jardins Respectueux » - attribution de subvention	P. BELLE
		<b>VIII-2</b>	Désignation d'un représentant à Calitom	P. BELLE
<b>Culture</b>	*	<b>IX-1</b>	Conservatoire – proposition tarifs 2018-2019	N. ROY
		<b>IX-2</b>	Espace Découverte - boutique - proposition tarifs	N.ROY
		<b>IX-3</b>	Sauvegarde/consolidation des ailes Ouest et Nord du Château de Bouteville – validation de l'avant-projet définitif	N. ROY

**Relevé des décisions du président**

**Relevé des délibérations du bureau**

**Relevé des décisions marchés < 90 000 €**